

DTMV AVOCATS ouvre un bureau à Lyon et accueille un nouvel associé, Grimaud VALAT

Le Cabinet d'avocats DTMV est un acteur historique dans les domaines de la propriété intellectuelle et du droit des affaires, dont l'expertise en conseil et en contentieux, est reconnue.

Implanté à Paris depuis plus de 50 ans, porté par une nouvelle génération d'associés, DTMV ouvre aujourd'hui un bureau à Lyon afin d'élargir son offre et se rapprocher d'un tissu industriel dynamique.

Tous les clients de DTMV pourront ainsi bénéficier d'une offre locale forte dans la continuité des valeurs d'efficacité, de qualité et de discrétion qui font la réputation de DTMV.

L'ouverture de ce bureau lyonnais s'accompagne de l'association de Grimaud Valat.

Excellent juriste, à l'écoute des besoins d'un écosystème qu'il connaît bien, Grimaud exerce dans les domaines du droit économique, numérique et de la propriété intellectuelle.

Grimaud conseille ainsi ses clients sur les questions contractuelles, d'audit, de compliance ainsi que de gestion, protection et valorisation des données.

Il défend également ses clients devant les juridictions.

Grimaud sera basé à Lyon et bénéficiera du support de l'équipe parisienne.

Grimaud Valat commente : « *DTMV est un Cabinet réputé, et je suis heureux de rejoindre ses associés, et leurs équipes, et de mettre nos compétences au service de nos clients. Je me réjouis d'être associé à cette étape importante du développement du cabinet* ».

Lin Nin, associé gérant de DTMV Avocats complète : « *L'ouverture d'un bureau à Lyon s'inscrit dans le projet que nous portons : servir nos clients au plus près de leurs enjeux de terrain, tout en les accompagnant de manière transversale sur la plupart de leurs problématiques juridiques. Nous sommes ravis de développer cette offre avec Grimaud, compétent, rigoureux et dynamique !* »

Eléments biographiques

Grimaud Valat est diplômé d'un Master II en droit de la propriété intellectuelle et d'un Diplôme universitaire de droit anglais de l'Université Jean Moulin Lyon 3

Il est avocat au Barreau de Lyon depuis 2014 et membre de l'AIPPI et du GRAPI.

Il dispense également des cours de propriété intellectuelle au sein de l'EM LYON et collabore étroitement avec la Human Technology Foundation sur les sujets d'utilisation éthique des technologies, et notamment des données et de l'intelligence artificielle.

Avant de rejoindre DTMV AVOCATS, il était associé d'un cabinet d'affaires à Lyon.

A propos de DTMV Avocats - <https://dtmv.com/>

Fort de plus de 50 ans d'expérience, DTMV Avocats est un cabinet d'avocats indépendant et pluridisciplinaire organisé autour de 2 pôles d'excellence : la propriété intellectuelle et le droit des affaires. Ses équipes travaillent pour des groupes et sociétés français et internationaux de premier plan, notamment dans les secteurs des médias, du divertissement, du luxe, des nouvelles technologies, de l'énergie et de l'industrie pharmaceutique.

La qualité des services du cabinet, reconnue par de nombreux classements professionnels, repose sur l'écoute des clients et sur la parfaite connaissance de leurs métiers et des enjeux juridiques et culturels de leurs secteurs d'activités.